

BREVET PROFESSIONNEL

BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE ORIENTATION MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE OU GRANDES CULTURES/ÉLEVAGE

Diplôme de niveau IV
Délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Formation continue



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BP Responsable d'Entreprise Agricole permet de maîtriser les techniques de gestion d'une exploitation agricole ainsi que les techniques de production.

DÉBOUCHÉS

- ✓ Le BP Responsable d'Entreprise Agricole **permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides**. Il peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) selon l'orientation choisie durant la formation d'une extrême diversité de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Connaissances et techniques liées au traitement de l'information
- ✓ Enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture
- ✓ Diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement
- ✓ Dynamiques sociales et professionnelles de son territoire
- ✓ Gestion du travail dans l'exploitation agricole
- ✓ Suivi administratif et gestion de l'exploitation agricole
- ✓ Commercialisation des produits de l'exploitation agricole
- ✓ Élaboration du projet professionnel lié à une exploitation agricole
- ✓ Projet de salariat, matières générales, machinisme, plantes aromatiques et médicinales, apiculture
- ✓ Périodes en entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ✓ 7 Unités Capitalisables (UC) - Formation diplômante
- ✓ Les évaluations se déroulent en situations professionnelles
- ✓ Le BP Responsable d'Entreprise Agricole est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 7 Unités Capitalisables
- ✓ En cas d'échec, le candidat conserve pendant 5 ans le bénéfice des UC validées et peut se représenter pour valider les UC manquantes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et à l'extérieur, visites pédagogiques et stages en entreprise.

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

- ✓ Être âgé de 18 ans minimum
- ✓ Être titulaire d'un diplôme de niveau III
- ✓ Être demandeur d'emploi (Congé de Reclassement ou autre statut) - Indemnisation possible
- ✓ Être salarié(e) (Contrat de professionnalisation, CPF de transition professionnelle)
- ✓ Auto-financement

DURÉE DE LA FORMATION (HEURES PRÉVISIONNELLES)

994 heures en centre de formation et 273 heures dans une exploitation agricole

D'octobre à juillet ou de décembre à septembre



CONDITIONS D'INSCRIPTION

Envoi du dossier d'inscription par voie postale au centre
(téléchargeable sur le site internet)

Information collective puis entretien individuel

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- 70 € de frais d'équipements pour tous les statuts
- 150 € de frais d'inscription pour le CPF de transition

QUELQUES CHIFFRES !

Taux de réussite : **90%**
Taux de satisfaction : **74%**
Taux d'insertion : **70%**